



Pullet Growers  
of Canada

Éleveurs de poulettes  
du Canada

# ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2019



**Pullet Growers  
of Canada**

**Éleveurs de poulettes  
du Canada**

**ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA  
555, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100  
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9  
[info.secretariat@epc-pgc.ca](mailto:info.secretariat@epc-pgc.ca)**

## TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES.....	1
AVIS DE CONVOCATION.....	2
ORDRE DU JOUR.....	3
MOT DU PRÉSIDENT.....	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 13 <sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	5
RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	9
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2019.....	11
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023.....	12
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF).....	18
ÉTATS FINANCIERS — 31 DÉCEMBRE 2019.....	19
DÉTAILS FINANCIERS.....	25
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2019.....	26
BUDGET 2020.....	27
NOTES.....	28



## AVIS DE CONVOCATION

---

### AVIS DE CONVOCATION 14<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de poulettes du Canada qui se tiendra le jeudi 11 juin 2020 à 13 h HAE. En raison de la pandémie de la COVID-19, l'assemblée générale annuelle se déroulera par voie électronique. *Dans l'éventualité où il y aurait absence de quorum, l'assemblée générale annuelle sera ajournée et une assemblée d'information suivra pour présenter le rapport d'activités 2019 et le plan d'action 2020 de l'organisation.*

**LES INSTRUCTIONS POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SERONT FOURNIES DANS LES PROCHAINES SEMAINES**

L'objet de l'assemblée générale annuelle est :

- 1- de recevoir et d'examiner le rapport du président du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2019;
- 2- de recevoir et d'examiner les rapports d'activité des comités du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2019;
- 3- de recevoir et d'examiner l'avis au lecteur de l'auditeur indépendant désigné et les états financiers pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2019;
- 4- de nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;
- 5- de nommer des administrateurs conformément aux Règlements (par les représentants provinciaux membres);
- 6- de traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Veillez svp confirmer votre présence à cette réunion à [info.secretariat@epc-pgc.ca](mailto:info.secretariat@epc-pgc.ca).

Nous comptons sur votre présence et votre apport à cette réunion.

Andrew DeWeerd, président



## ORDRE DU JOUR

---

Ordre du jour de la 14<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 11 juin 2020 à 13 h

Par voie électronique

---

### Ordre du jour

1. Bienvenue et mot d'ouverture
2. Conseil d'administration et personnel
3. Procès-verbal de la 13<sup>e</sup> assemblée générale annuelle
4. Rapport d'activités 2019
5. États financiers 2019
6. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2020
7. Nomination des administrateurs
8. Plan d'action 2020
9. Varia
10. Mot de clôture



# MOT DU PRÉSIDENT

---

## Les Éleveurs de poulettes du Canada en action

C'est avec plaisir que je présente le treizième rapport d'activités des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC). Vous trouverez ici des informations sur les activités menées en 2019 et sur les priorités pour l'année à venir. L'équipe des EPC a travaillé dur au cours de la dernière année pour lancer les activités requises afin d'atteindre les objectifs du nouveau plan stratégique 2019-2023. Dans un premier temps, les EPC ont rencontré tous les offices provinciaux des producteurs d'œufs et de poulettes pour faire une présentation sur l'organisation. Je remercie tous les conseils pour leur intérêt et pour avoir pris le temps de poser des questions pertinentes.

Le conseil d'administration des EPC a tenu son cycle annuel de planification des activités en septembre dans le but d'établir les priorités pour l'année à venir. De nombreuses initiatives stratégiques seront réalisées en 2019-2020 telles que la création du site web des EPC que nous voulons être un outil utile pour les éleveurs de poulettes.

Les EPC travaillent activement en collaboration avec les Producteurs d'œufs du Canada (POC) pour élaborer un nouveau Programme de soins aux animaux pour les poulettes conformément au Code national de pratiques. En parallèle, les EPC prévoient de mettre à la disposition de tous les éleveurs de poulettes une nouvelle version du Guide de soins aux poulettes conforme avec le Code national de pratiques en 2020.

La firme mandatée pour réaliser l'étude du coût d'élevage en volière a achevé ses travaux. Ce type de système de logement est de plus en plus répandu et demandé par les clients. Par conséquent, les EPC souhaitent s'assurer que les investissements réalisés par les éleveurs de poulettes pour ce type de logement se reflètent dans le prix de vente des poulettes.

Je profite de cette occasion pour remercier le personnel de l'Union des producteurs agricoles d'avoir fourni des ressources humaines professionnelles pour assurer l'administration de notre organisation. Je voudrais également saluer le travail d'équipe dans lequel nos directeurs se sont engagés, ainsi que les efforts qu'ils ont fournis pour l'avancement de notre secteur et en communiquant les enjeux et les défis auxquels les éleveurs font face dans leurs provinces respectives.

Après 13 ans d'exercice en tant que fervent défenseur des intérêts des éleveurs de poulettes, j'ai décidé de prendre ma retraite, bien que je crois fermement que la raison d'être des EPC soit toujours pertinente dans la chaîne d'approvisionnement des œufs de table, et peut en fait être un facteur de succès essentiel pour garantir que les préoccupations des éleveurs de poulettes sont traitées de manière proactive et positive.

Merci pour votre confiance pendant toutes ces années et votre soutien continu à notre organisation.

Cordialement,

Le président,



Andrew DeWeerd



# PROCÈS-VERBAL DE LA 13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

PROCÈS-VERBAL DE LA 13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA  
LE WESTIN OTTAWA, SALLE OAK  
19 MARS 2019

---

## 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE

M. Andrew DeWeerd, président des Éleveurs des poulettes du Canada (EPC), a accueilli les 24 participants à la treizième assemblée générale annuelle (AGA), y compris les éleveurs et les invités. Le président a indiqué que cette année avait été fructueuse et chargée, mais difficile aussi. En effet, Mme Lucie Gionet, ancienne directrice générale des EPC, a perdu une bataille courageuse contre le cancer et est décédée le 15 mars 2019. Après avoir partagé de bons souvenirs de Mme Gionet, le président a demandé aux participants d'observer une minute de silence en son honneur.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Scott Graham et appuyée par M. Dan Veldman, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la treizième AGA des EPC.

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL

Le président a présenté les membres du conseil d'administration (CA) qui ont représenté les sept provinces membres des EPC au cours de la dernière année, à savoir M. Daniel Wollman (Saskatchewan), M. Harold Froese (Manitoba), M. Dan Veldman (Ontario), Mme Marie-Josée Forest (Québec), M. François Jacques (Nouveau-Brunswick), M. Jeffrey Clarke (Nouvelle-Écosse) et Mme Mary Oliver (Terre-Neuve-Labrador).

Le président a présenté le personnel qui a pris en charge l'administration des EPC au cours de l'année écoulée, à savoir Mme Jennifer Crawford, directrice générale par intérim, et Mme Djazia Abdoun, assistante administrative. Il mentionne que malheureusement, Mme Crawford démissionnera prochainement de son poste au sein des EPC, car un poste à temps plein en tant que directrice générale de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec lui a été offert. Le président l'a remerciée pour tout le bon travail qu'elle a accompli au cours de son mandat avec les EPC. M. DeWeerd a présenté Mme Katia Colton-Gagnon qui deviendra la nouvelle directrice générale des EPC.

Le président a demandé aux participants de se présenter.

## 3. PROCÈS-VERBAL DE LA DOUZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mme Jennifer Crawford a lu le procès-verbal de la douzième AGA. Aucune correction n'a été demandée.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Daniel Wollman et appuyée par M. Harold Froese, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la douzième AGA tenue le 20 mars 2018 à Le Westin Ottawa.



## 4. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2018 DU PRÉSIDENT

### 4.1 Représentations

Les administrateurs des EPC ont continué de représenter l'intérêt des éleveurs de poulettes au sein des comités nationaux, à savoir le CA de l'Alliance réciproque de l'industrie canadienne des œufs de consommation du Canada (ARIOCC), l'équipe d'examen de l'HACCP (analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise) des Producteurs d'œufs du Canada (POC), le Comité de gestion de la production des POC et l'équipe de projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC.

Les EPC ont également rencontré le personnel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada le 16 janvier 2018 pour discuter à propos de la demande de l'agence nationale de commercialisation. En ce qui concerne celle-ci, aucune autre mesure n'a été prise pour soumettre à nouveau une demande, car les résultats de l'enquête menée auprès des membres pour l'élaboration du nouveau plan d'affaires des EPC ont montré un intérêt décroissant pour la poursuite de cet objectif.

### 4.2 Opérations

Le président mentionne que le CA a tenu sept réunions par conférences téléphoniques et trois réunions en personne (le 20 mars à Ottawa, les 18 et 19 septembre à Ottawa [réunion d'automne] et le 19 novembre à Toronto [réunion de travail pour la mise à jour du Guide de soins aux poulettes]).

#### 4.2.1 Comité des finances et d'audit

Les états financiers de 2018 ont été approuvés ce matin par le CA. Les revenus sont assez semblables à ceux de 2017. Cependant, les dépenses ont été considérablement plus élevées en 2018, principalement parce que davantage de services professionnels ont été engagés pour effectuer le travail des EPC et une firme a été engagée pour élaborer le nouveau plan stratégique des EPC. Également, les frais de déplacement des administrateurs étaient, à compter de 2018, à la charge des EPC (dans le passé, ils étaient payés par les offices provinciaux).

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Harold Froese et appuyée par Mme Marie-Josée Forest, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier 2018.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Harold Froese et appuyée par M. Jeffrey Clarke, il est résolu à l'unanimité de nommer Raymond Chabot Grant Thornton comptable public pour 2019.

Quant au budget 2019, un montant plus important a été alloué pour les services professionnels (principalement pour le personnel) afin de mettre en œuvre le nouveau plan stratégique des EPC.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Harold Froese et appuyée par M. Daniel Wollman, il est résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2019.

#### 4.2.2 Comité des communications

Aucune réunion n'a été tenue durant l'année. Deux infolettres (hiver et été) ont été envoyées aux organisations provinciales et nationales.

#### 4.2.3 Comité sur le coût d'élevage

Aucune réunion n'a été tenue durant l'année. La firme MNP a été engagée pour mener l'étude sur le coût d'élevage des poulettes en volière.





#### 4.2.4 Comité de gestion de la production

En ce qui concerne le Programme de soins aux animaux pour les poulettes, un représentant des EPC a participé activement à l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC pour assurer la réalisation cohérente et adéquate de tous les éléments relatifs aux poulettes.

Les EPC ont commencé à mettre à jour le Guide de soins aux poulettes pour le rendre compatible avec le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses. Les EPC ont l'intention de publier la version mise à jour en 2019.

### 5. PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

L'année 2018 était la dernière année du plan directeur 2015-2018 des EPC. Un nouveau plan stratégique s'étalant de 2019 à 2023 a été élaboré au cours du second semestre de l'année pour renouveler les objectifs à court et à long terme des EPC. La mission, les priorités immédiates et les objectifs du plan de travail sont présentés.

### 6. ÉTUDE DU COÛT DE PRODUCTION DES POULETTES DANS LES SYSTÈMES DE VOLIÈRES

Les EPC ont retenu les services de la firme MNP pour mener une enquête sur le coût d'élevage en volière afin d'assurer le suivi des études en élevage de types conventionnel et en liberté. L'étude est basée sur les données de 2017 d'éleveurs situés dans les provinces de l'Ontario, du Québec et du Manitoba. Les résultats de l'étude nécessitent encore de l'analyse par le CA et seront rendus disponibles plus tard en 2019. Cette étude permettra de comparer les coûts de ce système d'élevage par rapport aux systèmes d'élevage conventionnels et au sol.

### 7. MISE À JOUR SUR LA GESTION DE LA PRODUCTION

M. Jeffrey Clarke a fait le point sur les travaux menés par le Comité de gestion de la production des POC pour mettre en œuvre le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses.

### 8. NOMINATION DES DIRIGEANTS (PAR DES REPRÉSENTANTS PROVINCIAUX)

L'élection des dirigeants des EPC pour l'année suivante a eu lieu lors de la réunion du CA qui s'est tenue un peu plus tôt dans la journée.

Les membres élus pour siéger au CA pour 2019 sont :

- **Le président** : M. Andrew DeWeerd
- **Saskatchewan** : M. Daniel Wollman
- **Manitoba** : M. Harold Froese
- **Ontario** : M. Craig Hunter
- **Québec** : Mme Marie-Josée Forest
- **Nouveau-Brunswick** : M. François Jacques
- **Nouvelle-Écosse** : M. Jeffrey Clarke
- **Terre-Neuve-Labrador** : Mme Mary Oliver



Les membres élus pour siéger au conseil exécutif pour 2019 sont :

- **Le président** : M. Andrew DeWeerd
- **1<sup>er</sup> vice-président** : M. François Jacques, représentant de la région de l'Atlantique
- **Secrétaire** : M. Daniel Wollman, représentant de la région de l'Ouest
- **Trésorière** : Mme Marie-Josée Forest, représentante de la région de l'Est

Le président a présenté les dirigeants élus pour l'année prochaine ainsi que le CA et les a félicités.

## 9. DIVERS

Les représentants des offices provinciaux de producteurs d'œufs et de poulettes ont indiqué qu'ils aimeraient avoir une version PDF du nouveau plan stratégique des EPC.

## 10. MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT

Le président a remercié tous les participants dans la salle pour leur présence.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Dan Veldman et appuyée par M. François Jacques, il est résolu à l'unanimité de clore la treizième AGA des EPC.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

## Réunions du conseil d'administration

En 2019, le conseil d'administration des EPC a tenu cinq conférences téléphoniques pour faire le suivi des activités et guider le travail en cours. Le conseil d'administration s'est également réuni en personne avant l'AGA 2019 à Ottawa, pour une réunion de travail à Toronto, le 28 juin, et pour la réunion annuelle d'automne à Halifax, les 11 et 12 septembre.

Le personnel qui a pris en charge l'administration des EPC au cours de la dernière année comprend Mme Jennifer Crawford, directrice exécutive par intérim, et Mme Djazia Abdoun, adjointe administrative. Le 1<sup>er</sup> avril, Mme Katia Colton-Gagnon est devenue directrice générale lorsque Mme Crawford a démissionné. Mme Colton-Gagnon et Mme Abdoun sont toutes deux employées par la Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

## Représentations

### Producteurs d'œufs du Canada (POC)

En 2019, le président et les administrateurs des EPC ont assisté à diverses réunions pour discuter avec les administrateurs des POC des problèmes auxquels notre secteur est confronté, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la partie poulette du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses avec l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC. Nos deux organisations ont l'intention de développer des méthodes d'audit qui reflètent les nouvelles exigences du Code de pratiques. Des représentants des EPC siègent également aux comités de gestion de la production et de l'HACCP des POC.

### Conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie canadienne des œufs (CEIRA)

En 2019, le vice-président des EPC a assisté à deux réunions en personne et quatre réunions par conférence téléphonique pour fournir les perspectives des éleveurs de poulettes.

## Projets principaux

### Présentation aux provinces

Les EPC ont offert une présentation en personne de 30 minutes à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes (à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec, qui seront visités au début de 2020) pour présenter notre plan stratégique 2019-2023, notre mission et nos valeurs, notre histoire, la structure de notre gouvernance, nos comités et notre personnel, ce que nous faisons, nos priorités pour 2019 et notre budget. Le but de cette tournée nationale est d'expliquer le besoin de soutien de notre organisation de la part de tous les offices provinciaux afin d'offrir des programmes efficaces aux éleveurs de poulettes et d'être reconnus comme étant une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes. Les EPC ont besoin du soutien de tous les offices provinciaux pour aller de l'avant, ainsi que d'accords officiels pour assurer la communication avec les éleveurs de poulettes partout au Canada.



## Enquête sur le coût d'élevage des poulettes en volière

Les EPC ont engagé la firme MNP<sub>LLP</sub> pour mener une étude sur le coût d'élevage du système de production de poulettes en volière à la suite des sondages antérieurs réalisés en 2009 et 2015-2016 pour les systèmes de production en cages et sur parquet respectivement. Ces dernières études sur le coût d'élevage étaient basées sur des données d'éleveurs datant de 2007 et 2014. L'étude du coût d'élevage en volière est basée sur les données de 2017 de six éleveurs situés dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Les résultats de l'étude du coût d'élevage en volière indiquent un coût différentiel supplémentaire de 1,40 \$ par poulette par rapport au coût pour un système en cages. Principalement en raison de la très petite taille de l'échantillon qui limite la représentativité et la fiabilité, le CA des EPC a décidé de ne pas publier les résultats détaillés de l'étude.

La taille de l'échantillon était limitée, car de nombreux éleveurs sollicités au cours de la période de sélection ont dû être exclus en raison de leur récent investissement dans une exploitation en volière. Par conséquent, le nombre d'opérations ayant des antécédents d'exploitation stables depuis longtemps est actuellement limité, ce qui pourrait entraîner des coûts plus élevés, puisqu'elles sont encore dans leur phase de démarrage (la plupart ont commencé en 2015-2016). Pour remédier à cette préoccupation, un échantillonnage supplémentaire sera nécessaire pour augmenter la fiabilité des résultats de l'étude. Certains éleveurs ont également dû être exclus en raison de la présence de plusieurs exploitations avicoles dans leur ferme et de l'impossibilité de séparer les coûts liés à l'exploitation en volière.

À l'avenir, lorsque davantage d'éleveurs utiliseront des systèmes en volière, il sera possible d'établir un coût d'élevage plus vraisemblable pour ce type de production. Néanmoins, le démarrage ou la conversion en système de volière nécessite un coût en capital par poulette plus élevé par rapport aux systèmes de production plus traditionnels.

## Guide de soins aux poulettes

Le Guide de soins aux poulettes, élaboré par les EPC et publié en 2016, fournit aux éleveurs canadiens de poulettes les informations dont ils ont besoin pour manipuler les oiseaux dont ils s'occupent avec respect et compassion. Au cours de la dernière année, les EPC ont évalué les modifications et les spécifications qui devront être apportées au guide afin de le rendre compatible avec le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses*. Une version mise à jour et bilingue sera disponible en 2020.



# STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2019

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew DeWeerd – président

François Jacques – vice-président, représentant de la province du Nouveau-Brunswick

Marie-Josée Forest – trésorière, représentant de la province du Québec

Daniel Wollman – secrétaire, représentant de la province de la Saskatchewan

Harold Froese – administrateur, représentant de la province du Manitoba

Craig Hunter – administrateur, représentant de la province de l'Ontario

Mary Oliver – administratrice, représentant de la province Terre-Neuve-et-Labrador

## COMITÉS 2019

### 1. Comité exécutif

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration et il est chargé des décisions préalables concernant le plan stratégique et le budget annuel.

- Président : Andrew DeWeerd
- Vice-président : François Jacques
- Trésorière : Marie-Josée Forest
- Secrétaire : Daniel Wollman

### 2. Comité des finances et d'audit

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membre : Mary Oliver

### 3. Comité des communications

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membre : Daniel Wollman

### 4. Comité sur le coût d'élevage (comité plénier)

Ce comité sur le coût d'élevage établit la stratégie de diffusion de l'étude sur le coût d'élevage.

- Coprésidents : Andrew DeWeerd et François Jacques
- Membres : Conseil d'administration

### 5. Comité sur la gestion de la production

Le comité de gestion de la production se penche sur les principaux enjeux de production, notamment sur les soins pour les poulettes et les mesures de biosécurité.

- Président : François Jacques
- Membres : Craig Hunter et Daniel Wollman



## MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

---

La planification au sein des EPC est un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. L'année 2019 a été la première année de la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal des EPC.

Les EPC ont défini les priorités suivantes pour 2019 :

- Offrir la présentation des EPC à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes;
- Participer activement aux réunions de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC;
- Rechercher des sources de financement pour mettre en œuvre le programme d'évaluation des soins aux animaux pour les poulettes;
- Mettre à jour et finaliser le Guide de soins aux poulettes en fonction des nouvelles exigences du Code de pratiques;
- Tenir une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC;
- Obtenir la participation officielle d'un représentant nommé par les EPC au comité de gestion de la production des POC;
- Créer le site web de PGC.

Ces priorités sont incluses dans les éléments clés définis qui permettront aux EPC d'être fidèle à leur mission et leur vision, comme suit :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

### ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

#### RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

##### OBJECTIF

Être reconnu comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes.

##### BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux menant à la reconnaissance des EPC comme un représentant national des éleveurs de poulettes.

- Responsabilité : Président (comité exécutif, organisations provinciales, directeur général)
- Date cible : Avril 2019
- Indicateur de rendement : Entente de financement de trois ans définie et acceptée par les provinces membres.



**AVANCEMENT** : En mars, une demande d'entente de financement de trois ans a été envoyée à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes. En résultat, six organisations provinciales ont accepté de verser une contribution aux EPC sur une base annuelle. De septembre à décembre, les EPC ont offert une présentation à toutes les organisations provinciales (à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec, qui seront visitées au début de 2020).

Diriger le développement et la mise en œuvre de tous les aspects du Code de pratiques et la Politique pour le soin des poulettes.

- Responsabilité : Président du comité de gestion de la production
- Date cible : 2021
- Indicateur de rendement : Se voir déléguer la responsabilité officielle des programmes liés au Code; élaboration du programme des poulettes et des mesures d'évaluation; préparation et administration du guide du producteur et des outils de formation.

**AVANCEMENT** : Un représentant des EPC participe activement aux réunions de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC pour l'élaboration du programme pour les poulettes et des mesures d'évaluation. En suivi à une lettre envoyée aux POC en 2019, les comités exécutifs des EPC et des POC se réuniront au début de 2020 pour discuter de la participation officielle d'un représentant nommé par les EPC sur le comité de gestion de la production des POC. Les EPC ont mis à jour le Guide de soins aux Poulettes en fonction des nouvelles exigences et de certaines recommandations du Code de pratiques. Cette nouvelle version sera publiée en 2020.

Être impliqués dans le sondage national et la mise à jour sur le coût de production (CdP) pour la portion « élevage des poulettes ».

- Responsabilité : Président du comité sur le coût d'élevage (directeur général, Conseil des produits agricoles du Canada)
- Date cible : Été 2019 ou lorsque le comité sur la gestion de la production des POC est formé pour entamer le processus d'examen pour le prochain sondage/ou mise à jour du CdP
- Indicateur de performance : Un accord avec les POC stipulant que les EPC seront mis à contribution dans le développement des questions utilisées dans le prochain sondage sur le CdP concernant l'élevage de poulettes.

**AVANCEMENT** : À la suite d'une lettre envoyée aux POC en 2019, les comités exécutifs des EPC et des POC se réuniront au début de 2020 pour discuter de la participation officielle d'un représentant nommé par les EPC sur le comité de gestion de la production des POC.

S'assurer qu'un représentant des EPC est un membre permanent du comité de gestion de la production et de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC.

- Responsabilité : Président (directeur général, conseil d'administration)
- Date cible : 2023
- Indicateur de performance : Représentation permanente aux comités par un membre des EPC.

**AVANCEMENT** : À la suite d'une lettre envoyée aux POC en 2019, les comités exécutifs des EPC et des POC se réuniront au début de 2020 pour discuter de la participation officielle d'un représentant nommé par les EPC au comité de gestion de la production des POC.

## RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

### OBJECTIF

Assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs/intervenants par tous les moyens et les canaux disponibles.

### BUTS

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de mutualiser les ressources.

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration)
- Date cible : En cours
- Indicateur de performance : Réunions structurées et régulières (une fois par an) des EPC avec le président et le comité exécutif des POC.

**AVANCEMENT** : Des réunions et des discussions avec les POC ont lieu de façon continue. Une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC est prévue au début de 2020.

Entretenir des relations avec les agences et les ministères fédéraux et provinciaux concernés afin de fournir des informations sur les activités des EPC.

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration, directeur général);
- Date cible : en cours et au besoin
- Indicateur de rendement : Réunions tenues (Conseil des produits agricoles du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments); suivis des résultats.

**AVANCEMENT** : Aucune réunion n'a été tenue en 2019.

Établir les moyens d'informer en continu les parties prenantes des EPC.

- Responsabilité : Directeur général (président, comité des communications)
- Date cible : En cours
- Indicateur de rendement : Mises à jour trimestrielles fournies aux organisations provinciales, au conseil d'administration et aux éleveurs de poulettes, soutien technique aux éleveurs.





**AVANCEMENT** : Les administrateurs ont rendu compte des activités des EPC à leur conseil provincial. Deux infolettres (en février et en décembre) ont été envoyées à toutes les organisations provinciales et aux partenaires industriels des EPC.

Continuer de fournir des mises à jour aux éleveurs provinciaux de poulettes, aux intervenants et aux assemblées générales annuelles.

- Responsabilité : Président (comité des communications, comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Date cible : Annuellement (en février)
- Indicateur de performance : Un message commun sur les rôles et les responsabilités des EPC serait transmis à toutes les parties prenantes.

**AVANCEMENT** : Les administrateurs font part des nouvelles sur les changements dans l'élevage de poulettes dans leur province respective lors de réunions régulières soutenues par des présentations élaborées par le directeur général.

Développer le site web des EPC.

- Responsabilité : Directeur général (comité des communications)
- Date cible : 2020
- Indicateur de performance : Lancement d'un site web bilingue.

**AVANCEMENT** : La firme Créatures Stratégie Image inc. a été mandatée pour créer le site web des EPC.

Assister à des conférences et à des réunions nationales et internationales pertinentes aux enjeux des éleveurs de poulettes au Canada.

- Responsabilité : Président (comité exécutif, conseil d'administration, directeur général)
- Date cible : En cours et au besoin
- Indicateur de performance : Un processus officiel de prise de décision au niveau du conseil d'administration afin de déterminer les présences et le financement. Un processus officiel d'élaboration de rapports pour que les points clés des réunions soient distribués aux membres du conseil et aux éleveurs de poulettes.

**AVANCEMENT** : Les administrateurs ont assisté à plusieurs conférences et réunions, par exemple la *Midwest Poultry Federation Convention*, la *2019 Canadian Egg Farmers NWT Conference*, Le Rendez-vous avicole, la réunion semi-annuelle de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, etc.

### RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

#### OBJECTIF

Établir une structure de gouvernance officielle qui garantit que les EPC peuvent agir en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs canadiens de poulettes.

#### BUTS

Réaliser une revue annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés en raison d'enjeux émergents :

- Responsabilité : Trésorier (conseil d'administration, directeur général)
- Date cible : Annuellement, tel que ratifié lors de l'AGA
- Indicateur de rendement : Modifications aux règlements administratifs adoptées par le conseil d'administration et lors de l'AGA.

**AVANCEMENT** : Aucun progrès.

S'engager auprès des provinces qui ne sont pas membres afin de déterminer comment assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces pour que leur point de vue soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

- Responsabilité: Président (conseil d'administration, directeur général)
- Date cible : 2020
- Indicateur de rendement : Toutes les provinces productrices de poulettes sont des membres actifs des EPC.

**AVANCEMENT** : Une lettre de demande de financement et de présentation du nouveau plan stratégique a été envoyée à toutes les provinces non membres. Une présentation sera offerte à toutes les provinces non membres d'ici le début de 2020.

### RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

#### OBJECTIF

Offrir de manière efficace des programmes aux éleveurs de poulettes et aux membres en mettant en place des processus de gestion pertinents en fonction des ressources disponibles et du travail à effectuer.

Améliorer les processus de gestion et d'administration des EPC.

- Responsabilité : Directeur général (comité exécutif)
- Date cible : 2020
- Indicateur de performance : Des améliorations des processus de gestion et d'administration sont en place, par exemple la gestion des fichiers (base de données en ligne et archives comme exemple spécifique).

**AVANCEMENT** : Une nouvelle entente de service pour l'administration des EPC a été signée entre la Direction recherches et politiques agricoles de l'UPA. La gestion et l'administration des EPC se font à Longueuil, Québec.

Continuer à améliorer la capacité bilingue des EPC.

- Responsabilité : Directeur général (comité exécutif)
- Date cible : En cours
- Indicateur de performance : Politique bilingue élaborée et mise en œuvre.

**AVANCEMENT** : Tous les documents sont actuellement publiés dans les deux langues officielles.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel.

- Responsabilité : Président (comité exécutif)
- Date cible : Annuellement
- Indicateur de performance : Évaluation du personnel cyclique en cours.

**AVANCEMENT** : L'évaluation du personnel a été réalisée lors de la réunion d'automne de septembre 2019.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC et les possibilités de financement et les subventions.

- Responsabilité : Trésorier (président, directeur général)
- Date cible : En cours
- Indicateur de performance : Amélioration continue des processus de gestion financière des EPC, suivis réguliers au conseil d'administration.

**AVANCEMENT** : Des rapports financiers mensuels sont envoyés aux membres du CA. La politique de dépenses des administrateurs a été mise à jour et mise en œuvre en 2019. Les EPC sont admissibles à obtenir du financement en vertu du programme fédéral Agri-assurance.



# PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)

**BUSINESS PLAN | 2019-2023**

**Éleveurs  
de poulettes  
du Canada**



**Pullet  
Growers  
of Canada**

**Our mission**

We defend the interests of Canadian pullet growers, working to ensure their success as critical partners in the Canadian egg industry.

The Pullet Growers of Canada (PGC) is the national voice for the 554 pullet growers in Canada.

Our **core values** enable us to be a source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.



**Our immediate priorities**

- Obtaining a long-term funding arrangement with members that ensures consistent and reliable funding for programs to be implemented
- Completing the design and development of a standardized national implementation of the Code of Practice for Pullets
- Exploring any and all opportunities of being involved in the setting of fair pricing for pullets in a consistent way across Canada (based on pullet cost of production)
- Achieving a formal agreement with provincial boards that ensures the PGC has opportunities to communicate with all pullet growers

**Our Workplan involves**

Operations	Communications	Management and administration	Governance
To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production	To ensure effective communication between PGC, growers and stakeholders using all available means and channels	To deliver programs efficiently to pullet growers and members by having relevant management processes	To establish a governance structure that ensures the PGC can act as the national voice of Canadian pullet growers

**Les éleveurs de poulettes du Canada**

**États financiers  
au 31 décembre 2019**

Avis au lecteur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6



## Avis au lecteur

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec)  
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la société Les éleveurs de poulettes du Canada au 31 décembre 2019, ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Brossard  
Le 6 mars 2020

---

<sup>1</sup> CPA, CA permis de CPA n° 105474

## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019  
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Contributions des provinces	208 889	206 883
Revenus d'intérêts	<u>8 282</u>	<u>5 894</u>
	<u>217 171</u>	<u>212 777</u>
<b>Charges</b>		
Assurances	1 209	1 191
Frais de bureau	993	1 128
Frais de déplacements	66 709	66 597
Sondage sur le coût de production	6 870	
Plan d'affaire		25 015
Services professionnels	<u>57 619</u>	<u>86 074</u>
	<u>133 400</u>	<u>180 005</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u><u>83 771</u></u>	<u><u>32 772</u></u>



## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

---

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Actif net au début	349 553	316 781
Excédent des produits par rapport aux charges	83 771	32 772
Actif net à la fin	<u>433 324</u>	<u>349 553</u>

---





## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Bilan

au 31 décembre 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	455 605	392 863
Intérêts à recevoir	767	
Comptes clients		20 282
	<u>456 372</u>	<u>413 145</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Charges à payer (note 2)	23 048	63 592
<b>ACTIF NET</b>		
Bénéfices non répartis	<u>433 324</u>	<u>349 553</u>
	<u>456 372</u>	<u>413 145</u>

Pour le conseil,

*Maurice-Luc Fort*

Administrateur

Administrateur



## Les éleveurs de poulettes du Canada

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

#### 1 - STATUTS

La société est constituée en vertu de la Loi sur la loi sur les corporations canadiennes (Canada).

#### 2 - CHARGES À PAYER

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseur	10 126	55 853
Taxes et ventes à payer	12 922	7 739
	<u>23 048</u>	<u>63 592</u>



## DÉTAILS FINANCIERS

---

<b>Revenus</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Contributions des provinces	\$208 889	\$206 883	\$194 843
Revenus d'intérêts	\$8 282	\$5 894	\$2 292
	<b>\$217 171</b>	<b>\$212 777</b>	<b>\$197 135</b>
<b>Dépenses</b>			
Services professionnels	\$57 619	\$86 074	\$37 208
Plan stratégique 2019-2023	–	\$25 015	–
Réunions et déplacements	\$66 709	\$66 597	\$11 792
Assurance des administrateurs	\$1 209	\$1 191	\$1 191
Étude sur le coût d'élevage	\$6 870	–	–
Frais de bureau et autres frais d'administration	\$993	\$1 128	\$919
	<b>\$133 400</b>	<b>\$180 005</b>	<b>\$51 110</b>
<b>Détail des services professionnels</b>			
MNP <small>LLP</small>	\$6 870	\$22 500	–
Comptabilité	\$3 992	\$3 686	\$2 856
Direction générale et adjointe	\$42 035	\$56 975	\$28 295
Raymond Chabot Grant Thornton	\$2 500		
Forest Lavoie Conseil	–	–	\$2 947
Jeffrey Clarke	–	–	\$1 864
Mike Petrik	–	–	\$385
Traduction	\$2 222	\$2 913	\$861
	<b>\$57 619</b>	<b>\$86 074</b>	<b>\$37 208</b>

*Vincent Bélanger-Marceau*  
CPA, CGA



## REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2019

Province	Pondeuses	Contribution	Non membre
C.-B.	3 319 889	-	33 198,89 \$
AB	2 789 167	-	27 891,67 \$
SK	1 244 136	12 441,36 \$	-
MB	2 616 841	26 168,41 \$	-
ON	9 775 961	105 096,87 \$	-
QC	5 571 933	55 719,33 \$	-
NB	536 212	5 362,12 \$	-
N.-É.	886 114	-	8 861,14 \$
Î.-P.-É.	148 226	-	1 482,26 \$
T.N.-L.	410 051	4 100,51 \$	-
T.N.-O.	134 327	-	1 343,27 \$
<b>Total 2019</b>	<b>27 432 857</b>	<b>208 888,60 \$</b>	<b>72 777,23 \$</b>

\* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

En 2019, le taux de contribution est de 0,01 \$ par pondeuse et les contributions totales demandées aux provinces membres s'élèvent à **208 888,60 \$**.

## BUDGET 2020

---

<b>Revenus projetés</b>	<b>2020 Budget</b>	<b>2019 Résultats</b>
Contributions des provinces*(0,0075\$ par poudeuse)	148 638 \$	208 889 \$
Revenus d'intérêts	8 000 \$	8 282 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>156 638 \$</b>	<b>217 171 \$</b>
<b>Dépenses projetées</b>	<b>2020 Budget</b>	<b>2019 Résultats</b>
Salaires et avantages sociaux	75 000 \$	48 905 \$
Réunions et déplacements	70 000 \$	66 709 \$
Comptabilité	7 000 \$	6 492 \$
Traduction	6 000 \$	2 222 \$
Assurance des administrateurs	1 225 \$	1 209 \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	1 200 \$	947 \$
Frais bancaires	50 \$	46 \$
Étude sur le coût d'élevage	0 \$	6 870 \$
Site Web	15 000 \$	0 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>175 475 \$</b>	<b>133 400 \$</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>-18 837 \$</b>	<b>83 770 \$</b>

\*En assumant que cinq provinces seront membres des EPC en 2020.



